

Le Brasseur Syndical



Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 5, # 5
Mai 2008

Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.ca

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Date de tombée
Prochain numéro:

Juin 2008

Écrivez-nous!

Dans ce numéro:

62e Congrès CSN.....	1
Article, visite au Brésil.....	2
Faire durer le plaisir (retraite).....	3
Capsule santé sécurité.....	3
Sudoku.....	4
Sommaire des griefs actifs.....	4
Publicité SSQ assurance.....	4

62e Congrès de la CSN

Voir les choses autrement



Le changement sera au programme du 62e Congrès de la

Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui se tient du 12 au 17 mai 2008, à Québec, sous le thème évocateur d'*Oser au quotidien*.

« Nous en sommes à un moment charnière où il n'existe plus de réponse globale. Ce sont les pratiques syndicales et sociales qui, au quotidien, changeront le monde » a déclaré Claudette Carbonneau, la présidente de la CSN lors de l'ouverture du congrès.

Cette rencontre donnera l'occasion à la centrale syndicale de soumettre un cahier de propositions étoffé. Ce dernier couvrira plusieurs sujets d'actualité tels que la discrimination en fonction des statuts d'emploi dans les milieux de travail et la mise en place

de mesures de conciliation famille-travail.

En entrevue au journal *Le Soleil*, Mme Carbonneau a précisé l'importance du changement et de l'inclusion des jeunes dans les discussions qui se dérouleront cette semaine. « Il faut apprendre toute la gang, jeunes et moins jeunes, à voir les choses autrement. »

Elle se dit également prête à ouvrir le débat sur le principe de l'ancienneté qui donne lieu, selon elle, à de la « discrimination abjecte basée sur le statut de l'emploi. »

Près du tiers des 300 000 membres de la CSN sont dans une situation d'emploi précaire selon la présidente. Elle souhaite trouver des façons d'améliorer les conditions de travail de ces membres.

Beaucoup de travail en perspective pour les 2000 délégués qui participeront au congrès.

Visite au Brésil (suite de l'article photo, du mois d'avril)

Notre mission au Brésil qui avait pour but de signer un protocole de solidarité et qui s'est déroulée du 22 au 26 janvier 2008, découle d'un mandat confié au comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) par le 47^e Congrès de la fédération, tenu en juin 2006.

Par l'entremise de Jacques Létourneau, adjoint au comité exécutif de la CSN et responsable du dossier de l'Action Internationale, nous avons été en mesure de créer des contacts avec la CUT et ainsi faciliter nos rencontres avec les dirigeants et dirigeantes de la CONTAC et CONTRACS affiliés à la CUT qui nous ont expliqué leurs structures et leurs modes de fonctionnement.

Ces rencontres nous ont également permis de visiter un commerce de détail de la chaîne Carrefour, une brasserie de la multinationale INBEV et finalement un abattoir de poulet de la Cie ADO 'RO

Visite de l'usine d'AMBEV à JACAREI

Nous devons visiter l'usine AMBEV de Guarulhos, mais comme les salariés de l'usine voulaient dénoncer certaines pratiques de l'employeur, AMBEV nous a interdit de visiter cette usine. La CUT/CONTAC, sous menace de faire une rencontre avec le syndicat à l'extérieur de l'usine, AMBEV, nous a accordée la permission d'aller visiter l'usine de JACAREI.

Les salariés d'AMBEV à JACAREI ne sont pas syndiqués avec la CUT. Les salariés, décidant de se désaffilier depuis peu, il nous aura donc été impossible de rencontrer le syndicat local. Nous avons été accueillis par Monsieur Guilherme De Oliveira Gusmao directeur du département du brassage, avec qui nous avons fait la visite. Il nous a d'abord présenté les grandes caractéristiques de l'usine par une pré-

sentation PowerPoint comme AMBEV sait si bien le faire!!!!!!

Les industries se sont modernisées avec la venue de AMBEV; 70% des fabriques ont fermé leurs portes et 60% des travailleurs ont perdu leur emploi. Il y avait deux marques populaires au Brésil soit la Brahma et Antarctica. Lors de la fusion entre Brahma et Antarctica, 5 États se sont opposés à la fusion et il est probable que Molson y a vue une opportunité lors de son acquisition de KAISER en 2002. Kaiser représente environ 10 % du marché brésilien.

L'usine d'AMBEV de JACAREI existe depuis 20 ans et elle est la deuxième plus grosse usine d'AMBEV. Celle qui la précède est celle de Rio de Janeiro. Ils ont également 4 autres usines dans la région de São Paulo. L'usine de JACAREI compte un total de 750 salariés et 203 sous-traitants.

Le salaire de base pour un opérateur est de 2450 REAIS, ce qui équivaut à 1 435,00 \$ CAD, payé sur une base mensuelle.

Au niveau de la mise en marché, cela fonctionne un peu comme chez nous. Les entreprises doivent acheter des espaces de bonification pour le marketing de leur produit. Une caisse de 12 bouteilles se vend environ 7,00 CAD.

Brassage

L'usine, qui comporte deux salles de brassage d'une capacité de 600hl et de 1250hl chacune, a une capacité totale de 10.5 millions d'hectolitres, avec un plus haut volume de production l'été. On exécute une nouvelle brasse à toutes les deux heures.

Il existe 86 réservoirs verticaux de fermentation et de vieillissement soit, 44 réservoirs d'une capacité de 4000hl et 42 réservoirs de 6000hl.

Il y a également 21 réservoirs verticaux de 2000hl qui servent de tampon pour alimenter le département de l'empaquetage.

Il y a 4 centrifugeuses et 4 lignes de filtration.

Empaquetage

L'empaquetage se définit ainsi :

5 lignes d'empaquetage de bouteilles et 2 lignes de canettes;

3 lignes de bouteilles retournables de 63 000 btle/hr;

1 ligne de longneck de 63 000 btle/hr;

1 ligne de longneck de 63 000 btle/hr pour la production de la Brahma Internationale.

2 lignes de canettes, 373ml et 473ml d'une capacité chacune de 128 000 canettes à l'heure.

Les bières brassées sont les suivantes :

Brahma Internationale/ Light/Extra, Skol, Antarctica, Puerto del millar

Bière de spécialité : Bohémia, Stella Artois, Caracu, Kronenbourg.



Texte et photo gracieuseté de:

Normand Faubert v.-p. Fédération du commerce CSN.

Retraite

Faire durer le plaisir

Québec veut pallier la pénurie de main-d'oeuvre appréhendée d'ici quelques années en mettant en place des mesures pour inciter les travailleurs à rester plus longtemps sur le marché du travail.



Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a déposé un projet de loi en ce sens, il y a quelques semaines. Le projet de loi de Québec prévoit d'offrir aux travailleurs du secteur privé de 55 ans et plus l'opportunité de prendre une retraite progressive sans pénalité. Les rentiers qui occupent actuellement un emploi verront aussi leurs prestations bonifiées.

Ainsi, un travailleur de 55 ans et plus pourra continuer, avec l'accord de son employeur, à travailler à temps partiel, par exemple trois jours par semaine et recevoir, en plus de son salaire, jusqu'à 60 % des prestations auxquelles il a droit dans son régime privé. En continuant d'accumuler du service, le travailleur verra aussi sa rente finale augmentée.

Par exemple, un travailleur de 55 ans dont le salaire annuel est de 50 000 \$ pourra bonifier son régime de retraite de 6000 \$ à 65 ans s'il demeure en emploi trois jours par semaine.

Selon le ministre Hamad, le Québec aura besoin de 700 000 personnes pour combler des emplois d'ici 2011, d'où l'importance de mettre en place des mesures incitatives. « Cela va être payant de

travailler, ça va être attrayant de continuer de travailler », a-t-il fait valoir.

Le projet de loi a été accueilli favorablement par les groupes représentant les personnes âgées de même que par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). « C'est bon pour l'économie, c'est bon pour l'individu, parce qu'il est réintroduit dans le circuit qui le garde plus en forme. Donc, c'est un *winner-winner* », dit Georges Lalande, président du Conseil des aînés du Québec.

Pour l'instant, les mesures ne seront accessibles qu'au secteur privé, les travailleurs du gouvernement et du parapublic ne pourront pas s'en prévaloir tant qu'il n'y aura pas d'entente avec les syndicats.

C'est à suivre...

Capsule Santé Sécurité au Travail

Les dépliants concernant différents thèmes de santé sécurité au travail qui ont été distribués le seront qu'une fois au trois mois pour des raisons de logistique, ils seront accessibles à la cafétéria ou au bureau du syndicat.

Pensez santé sécurité !

Votre VP. s.s.t.

Départ à la retraite

Jean Dansereau (01-05-08)
Paul Aveine (01-05-08)
Daniel Rondeau (01-05-08)
Denis Benoit (01-05-08)
Jacques Fontaine (01-05-08)

Nouveau permanent

Pasquale Benvenuto

Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard
Alain Bélanger

V.P. à l'information:
Robert Daneau

Impression:
Imprimerie C.S.N.

SUDOKU

7			4				1	
				6	9			
					8			
		2						9
						4		
	9	8			7		3	5
4		5	7			6		
8					3		2	
		3	9				7	1

Niveau de difficulté : Moyen

Une autre initiative de votre syndicat.
N'oubliez pas qu'il s'agit du cas par cas, une demande de soumission ne vous engage en rien, à vous d'y voir !

Sommaire des griefs actifs Par département

Département	Griefs Actifs	Dépôt 2e Étape	Dépôt 3e Étape	Dépôt Arbitrage
Brassage				
Conciergerie				
Empaquetage	40	14	25	1
Entretien	55	10	31	14
Garage				
Lavage et vérification				
Livraison	20	4	10	6
Manutention CMM	62	11	47	4
Manutention Usine	25	4	15	6
Magasin Central	3	1	1	1
Autre Chauffeur	5	2	3	
Usine de Filtration				
Syndical				
Tous	13	5	5	3
TOTAL	223	51	137	35

Les membres du S.T.T de la Brasserie Labatt ont maintenant accès à un programme de groupe pour leurs assurances auto et habitation chez SSQ Assurance générales.

**10 % DE RABAIS SUR CHAQUE CONTRAT;
5 % ADDITIONNEL SI VOUS REGROUPEZ
L'AUTO ET L'HABITATION.**

PROFITEZ DES NOUVEAUTÉS !

OBTENEZ UNE PROPOSITION
D'ASSURANCE AUTO ET
HABITATION SANS OBLIGATION



1 866 SSQ AUTO

7 7 7 7 8 8 6 60002